



PAR COURRIEL

Le 13 décembre 2024

N/Réf. : 28101

Objet : Demande d'accès aux documents – *Décision*

Bonjour,

Par la présente nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 13 novembre 2024 visant à obtenir :

1. *Le nombre de CSQ accordés par le MIFI dans la catégorie Ukraine – PIPT regroupement familial spécial (UAC4QC) – du 23 octobre 2023 à ce jour, ventilé par mois;*
2. *Le nombre de demandes d'émissions de CSQ envoyées par l'IRCC au MIFI dans la catégorie Ukraine – PIPT regroupement familial spécial (UAC4QC) après l'approbation de principe d'IRCC – du 23 octobre 2023 à ce jour, ventilé par mois;*
3. *Le nombre de trousse de demande de sélection permanente envoyées par MIFI aux ressortissants étrangers dans la catégorie Ukraine – PIPT regroupement familial spécial (UAC4QC) du 23 octobre 2023 à ce jour, ventilé par mois;*
4. *Une copie du document d'instruction de travail interne qui explique le processus et les étapes de traitement des demandes humanitaires.*

À cet égard, nous vous transmettons une partie des renseignements demandés et détenus par le Ministère. Notez que la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (Loi) prévoit certaines restrictions au droit d'accès. Ainsi, en vertu des articles 29, 53 et 54 de la Loi (en annexe), certains renseignements techniques liés aux systèmes ainsi que les données inférieures à 5 et celles permettant de les calculer sont protégés, et ce, afin d'éviter toute possibilité d'identification des personnes.

Veuillez noter que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les trente (30) jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante:

www.cai.gouv.qc.ca/citoyens/recours-devant-la-commission/concernant-lacces-aux-documents-dorganismes-publics/

Veuillez recevoir nos salutations distinguées.

Originale signée par:

Tabita Nicolaica
Responsable de l'accès aux
documents et de la protection
des renseignements personnels

p. j.

**LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA
PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

MOTIFS DE REFUS INVOQUÉS

29. Un organisme public doit refuser de confirmer l'existence ou de donner communication d'un renseignement portant sur une méthode ou une arme susceptible d'être utilisée pour commettre un crime ou une infraction à une loi.

Il doit aussi refuser de confirmer l'existence ou de donner communication d'un renseignement dont la divulgation aurait pour effet de réduire l'efficacité d'un programme, d'un plan d'action ou d'un dispositif de sécurité destiné à la protection d'un bien ou d'une personne.

1982, c. 30, a. 29; 2006, c. 22, a. 16.

53. Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

1982, c. 30, a. 53; 1985, c. 30, a. 3; 1989, c. 54, a. 150; 1990, c. 57, a. 11; 2006, c. 22, a. 29.

54. Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.

1982, c. 30, a. 54; 2006, c. 22, a. 110.

Tableau 1. Nombre de CSQ délivrés par le MIFI dans la catégorie Ukraine – PIPT Regroupement familial spécial (UAC4QC) – du 31 octobre 2023 au 31 octobre 2024, ventilé par mois

Mois de délivrance	Nombre de CSQ délivrés *
Juillet 2024	
Septembre 2024	
Octobre 2024	
Total	13

Source: Tableau de bord de la Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG) - Cas Humanitaire (1er novembre 2024)

- *Note :**
- Aucun CSQ délivré pendant les mois d'octobre 2023 à juin 2024 et août 2024.
 - Les données inférieures à 5 ou qui permettrait d'en déduire une autre (ex. total) sont caviardées par un « x » afin d'éviter toute possibilité d'identification des personnes.

Tableau 2. Nombre de demandes d'émissions de CSQ envoyées par IRCC au MIFI dans la catégorie Ukraine – PIPT regroupement familial spécial (UAC4QC) après l’approbation de principe d’IRCC – du 31 octobre 2023 au 31 octobre 2024, ventilé par mois.

Mois d'ouverture	Nombre de dossiers ouverts *
Mai 2024	
Juin 2024	7
Juillet 2024	14
Août 2024	
Total	30

Source: Tableau de bord de la Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG) - Cas Humanitaire (1er novembre 2024)

- *Note:**
- Aucun dossier ouvert pendant les mois d'octobre 2023 à avril 2024 ainsi qu'au cours des mois de septembre et octobre 2024.
 - Les données inférieures à 5 ou qui permettrait d'en déduire une autre (ex. : total) sont caviardées par un « x » afin d'éviter toute possibilité d'identification des personnes

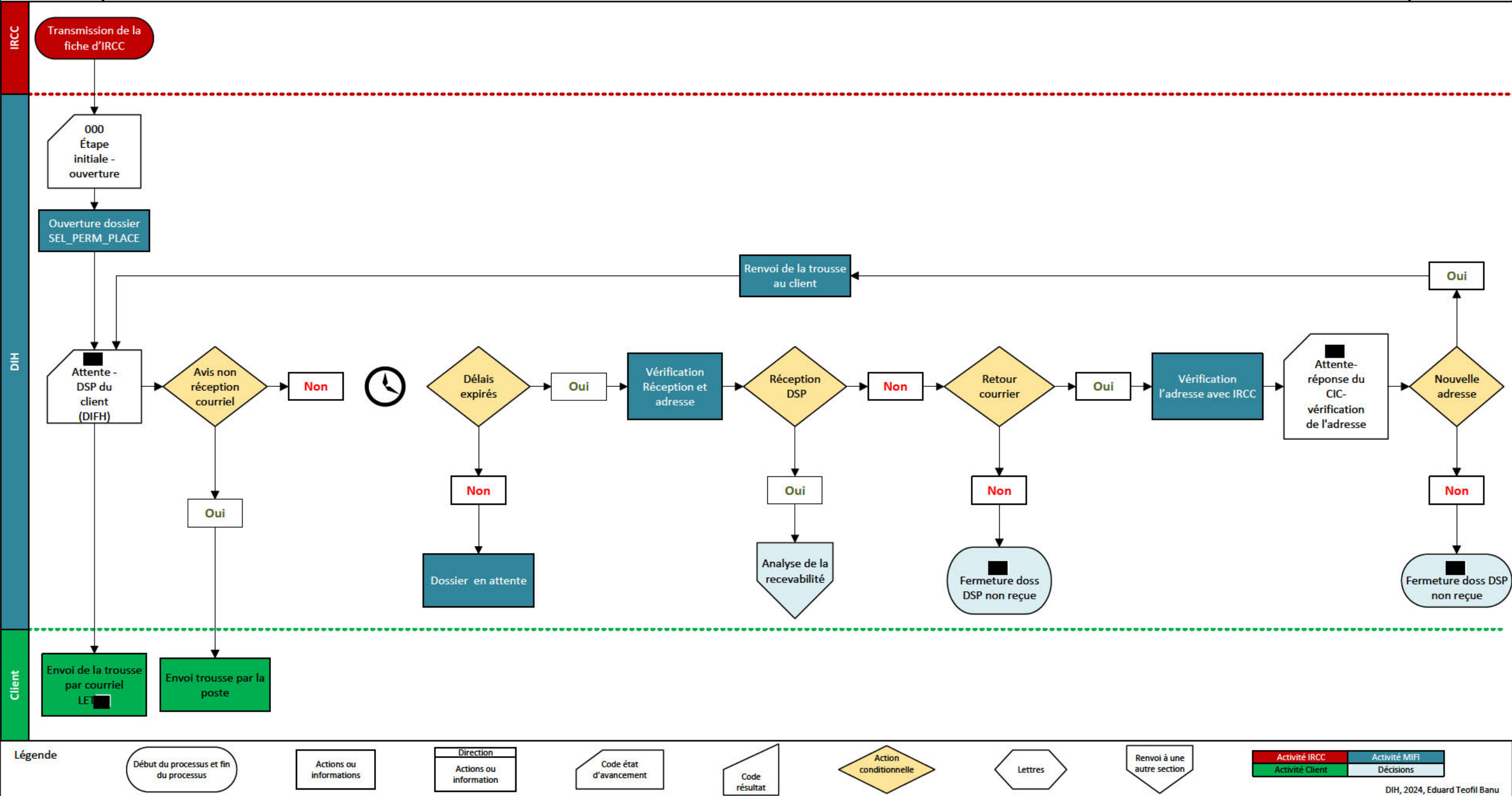
Tableau 3. Nombre de trousse de demande de sélection permanente (DSP) envoyées par le MIFI aux ressortissants étrangers dans la catégorie Ukraine – PIPT regroupement familial spécial (UAC4QC) du 31 octobre 2023 au 31 octobre 2024, ventilé par mois.

Mois d'ouverture	Nombre de trousse de DSP envoyées par le MIFI *
Mai 2024	
Juin 2024	7
Juillet 2024	14
Août 2024	
Total	30

Source: Tableau de bord de la Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG) - Cas Humanitaire (1er novembre 2024)

- *Note:**
- Aucune trousse de DSP envoyée pendant les mois d'octobre 2023 à avril 2024 ainsi qu'au cours des mois de septembre et octobre 2024.
 - Les données inférieures à 5 ou qui permettrait d'en déduire une autre (ex. : total) sont caviardées par un « x » afin d'éviter toute possibilité d'identification des personnes

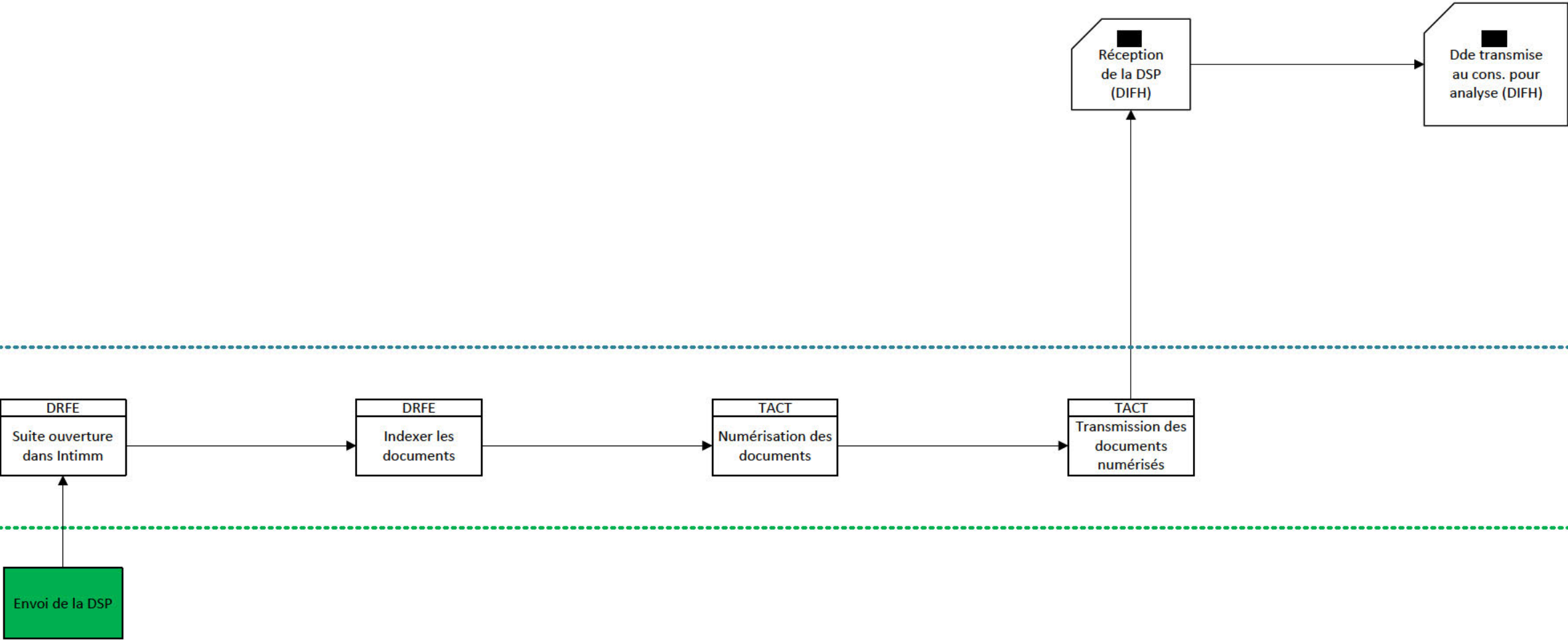
MIFI – Direction de l’immigration Humanitaire



DIH

Autres équipes

Client



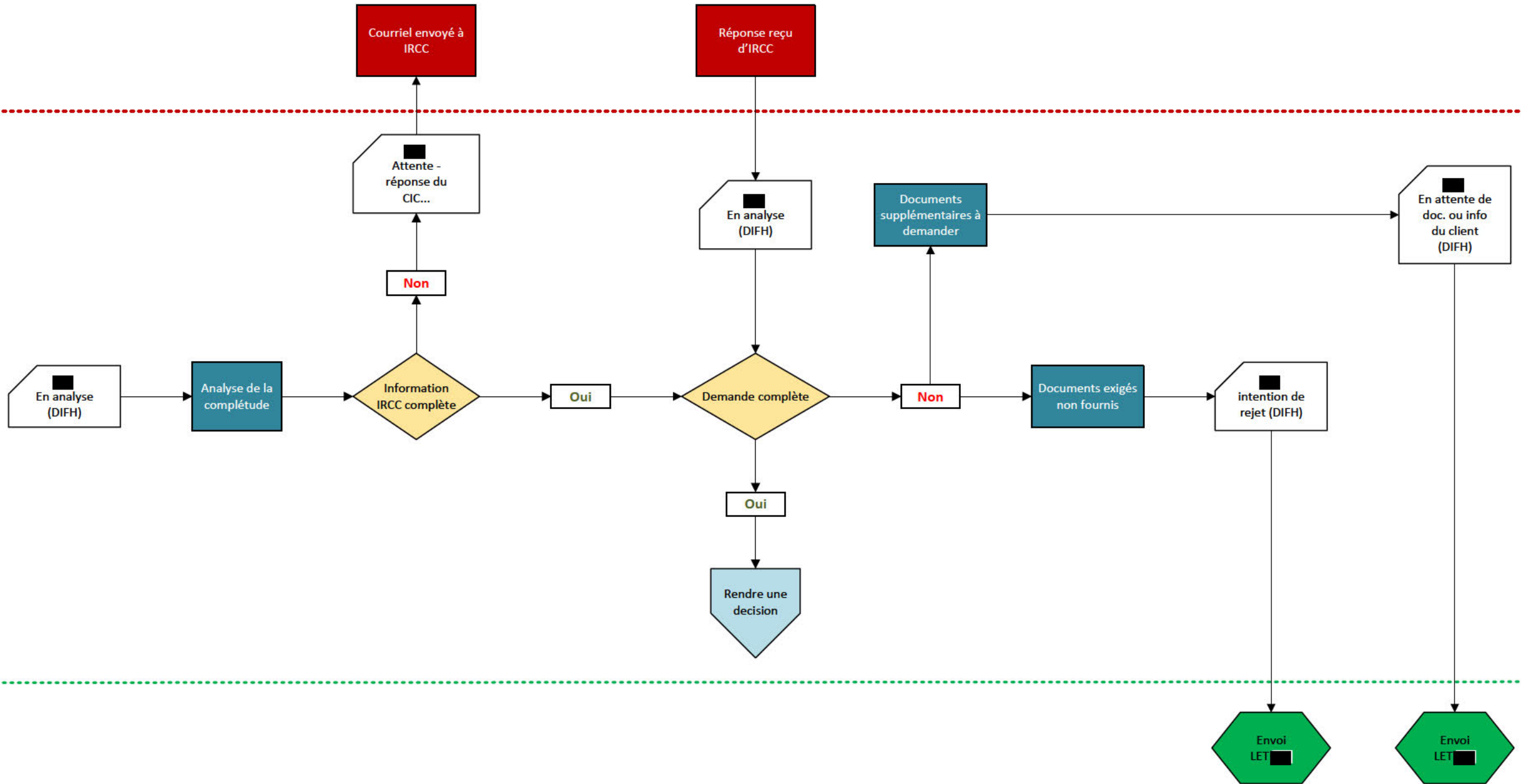
Légende



IRCC

DIH

Client



Légende

Début du processus et fin du processus

Actions ou informations

Direction
Actions ou information

Code état d'avancement

Code résultat

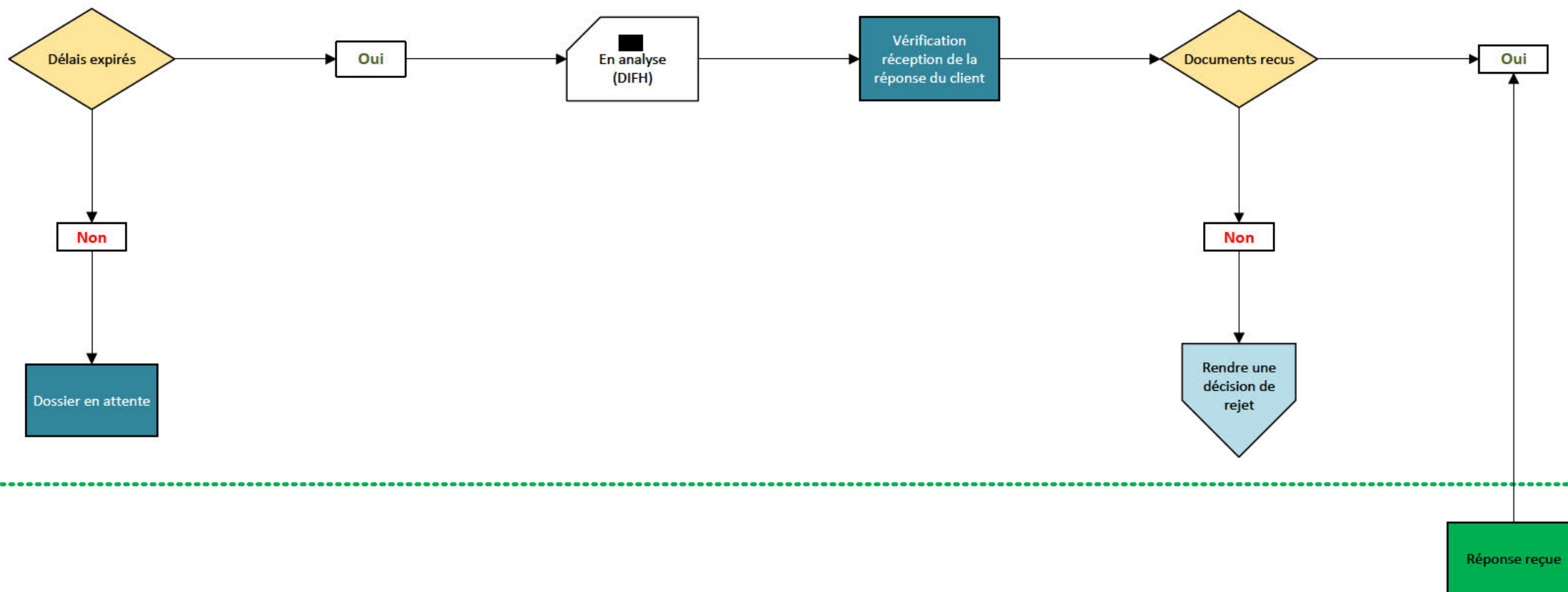
Action conditionnelle

Lettres

Renvoi à une autre section

Activité IRCC
Activité Client
Activité MIFI
Décisions

DIH



Client

Légende

Début du processus et fin du processus

Actions ou informations

Direction
Actions ou information

Code état d'avancement

Code résultat

Action conditionnelle

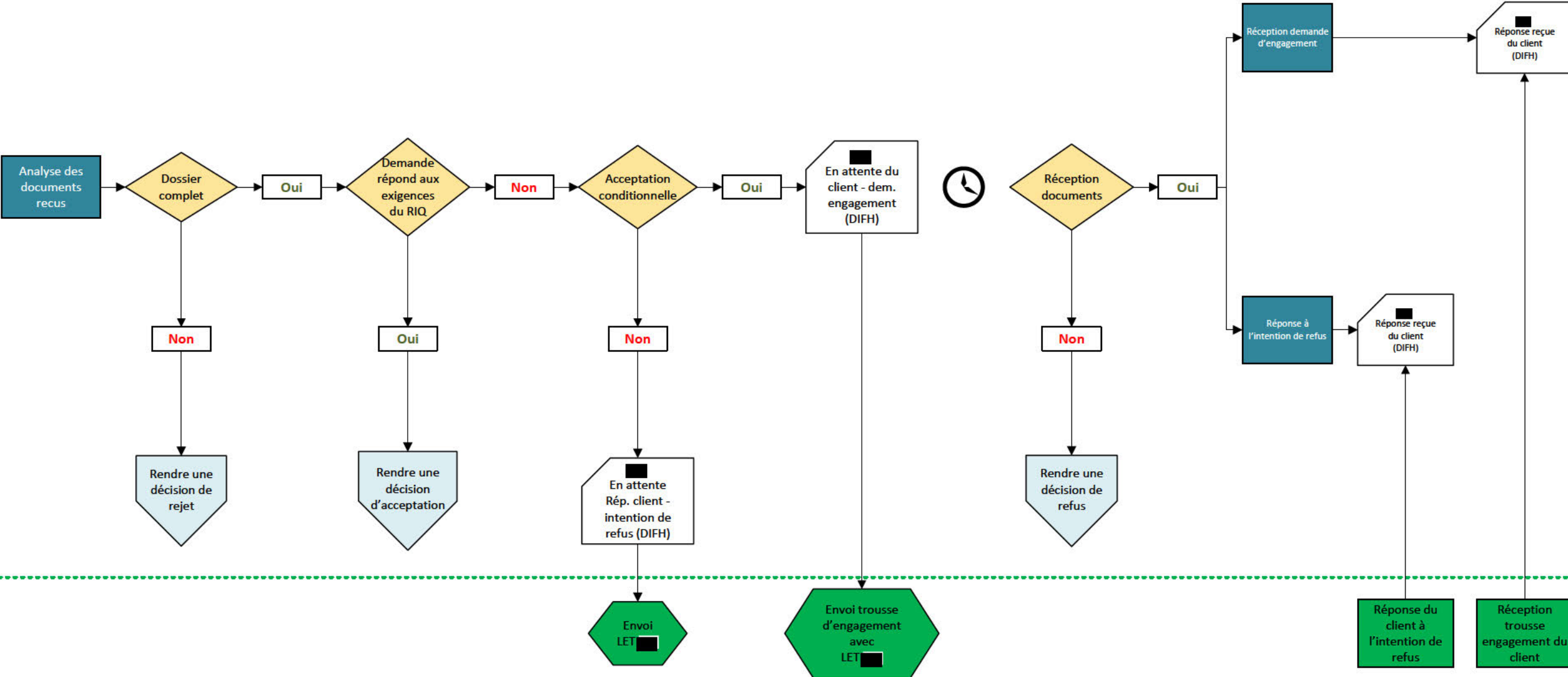
Lettres

Renvoi à une autre section

Activité IRCC
Activité ClientActivité MIFI
Décisions

DIH

Client



Légende

○ Début du processus et fin du processus

□ Actions ou informations

□ Direction
Actions ou information

▭ Code état d'avancement

▭ Code résultat

◇ Action conditionnelle

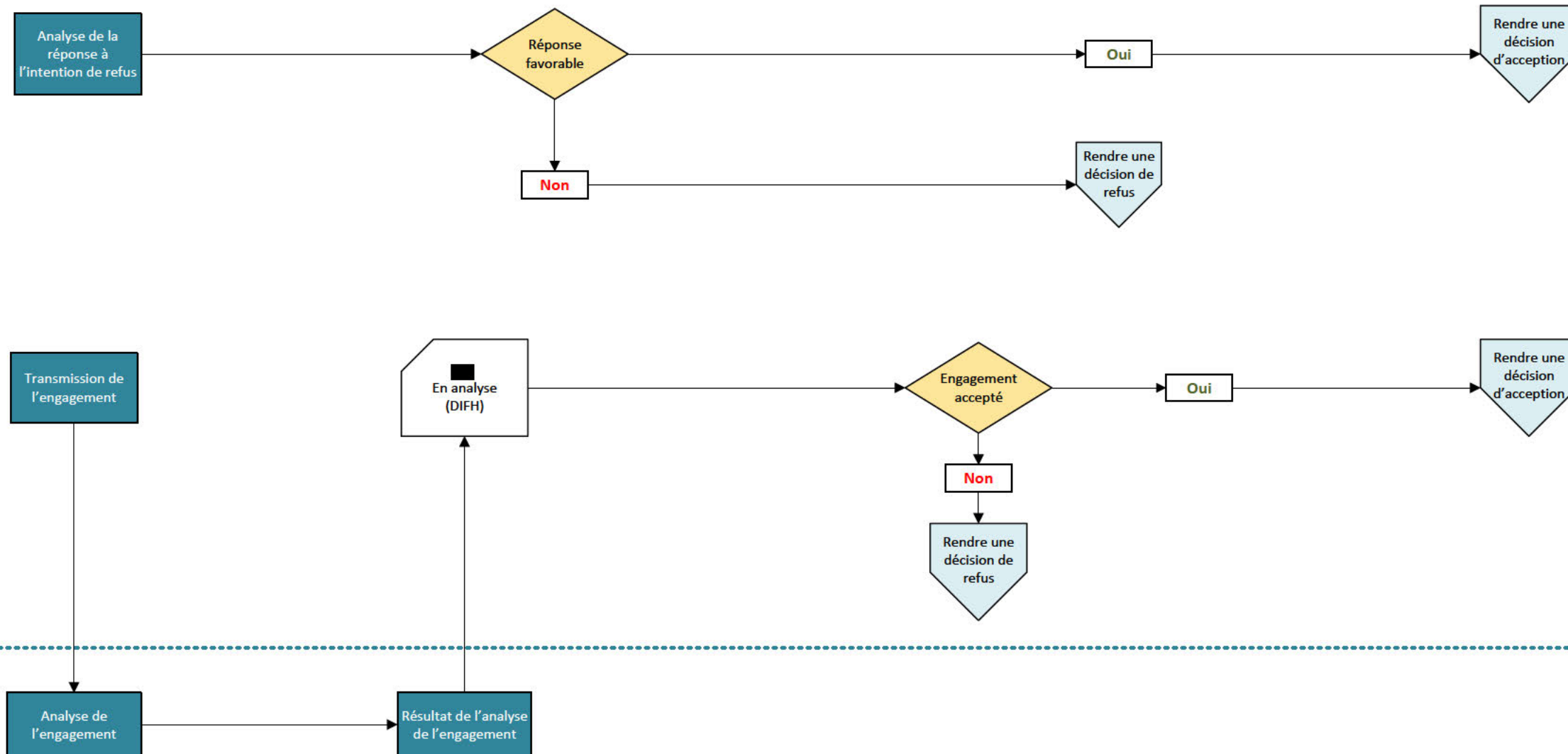
▭ Lettres

▭ Renvoi à une autre section

■ Activité IRCC
■ Activité Client

■ Activité MIFI
■ Décisions

Analyse d'une demande avec engagement



Légende

Début du processus et fin du processus

Actions ou informations

Direction
Actions ou information

Code état d'avancement

Code résultat

Action conditionnelle

Lettres

Renvoi à une autre section

Activité IRCC
Activité ClientActivité MIFI
Décisions

Décision

CAI

AASE

Client

Rendre une
décision
d'acceptation

Rendre une
décision de refus

Rendre une
décision de rejet

Fermetures

Demande
acceptée

Demande
refusée

Demande
rejetée

Accepté -
règlement

Refus, règlement
(Grille de
sélection)

Refus - Départ du
Québec

Refus, non
appartenance à la
catégorie

Refus - Départ du
Canada

Refus - Demande
retirée par le
requérant

Rejet - documents
faux ou trompeurs

Rejet - documents
non fournis

Fermeture du
dossier - ouvert
par erreur

Fermeture du
dossier - visa RP
refusé - CSQ caduc

Fermeture du
dossier - visa RP
émis

Fermeture -
Traitement d'une
nouvelle demande

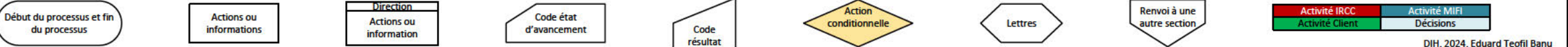
Envoi
LET
avec
CSQ

Envoi
LET

Envoi LET

Envoi LET

Légende



MIFI – Direction de l’immigration Humanitaire

PPSCH - E

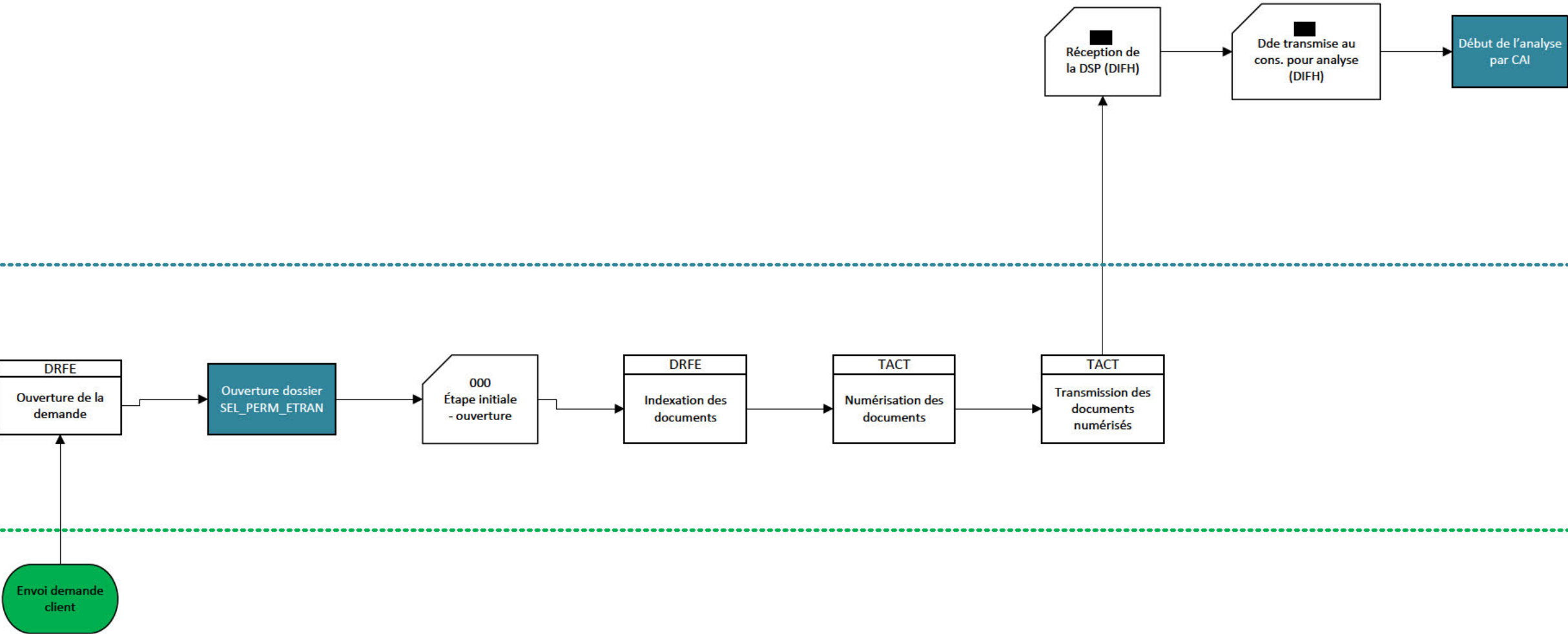
Programme de sélection des personnes pour considérations humanitaires à l'étranger

Page 1

DIH

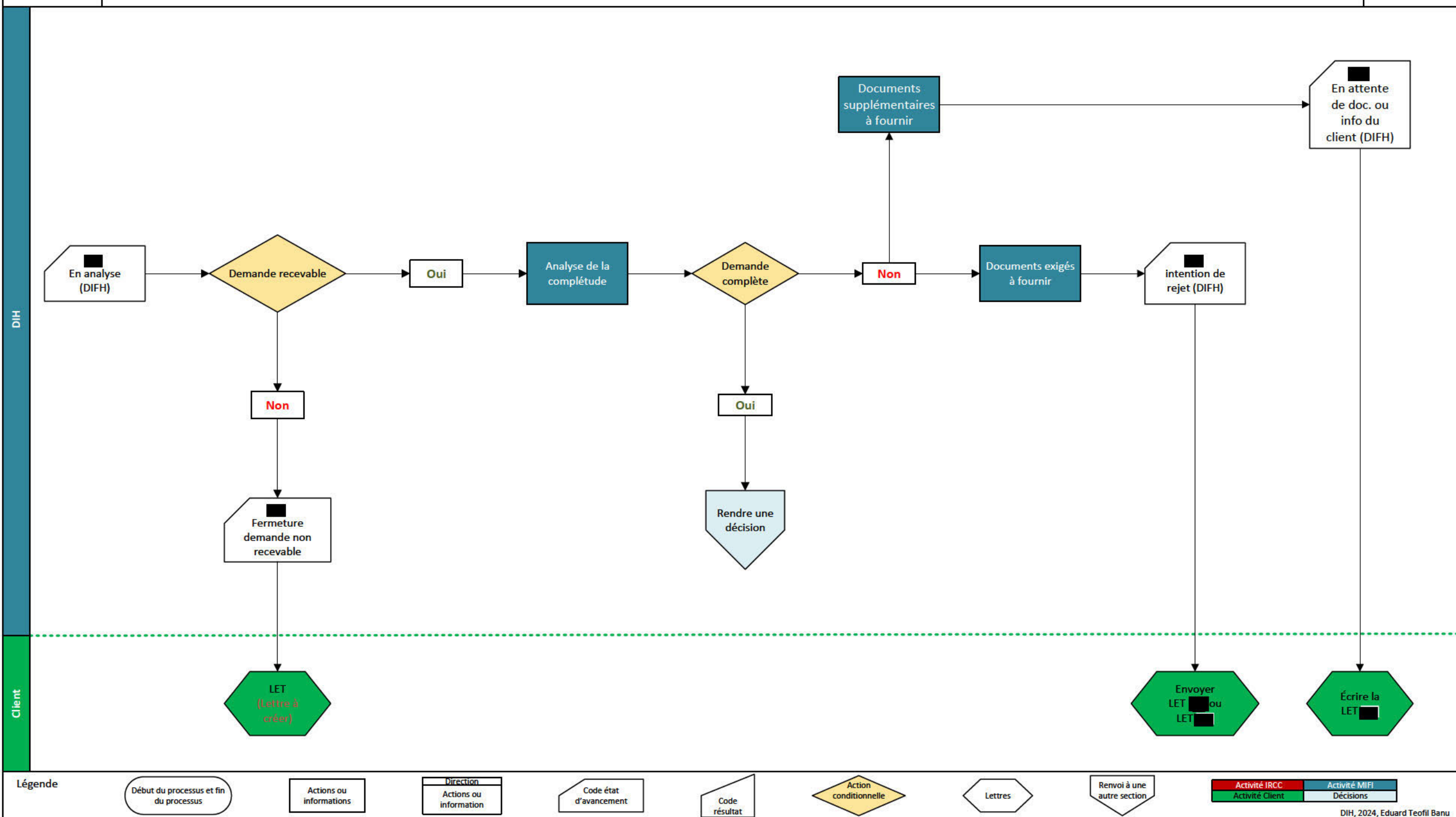
Autres équipes

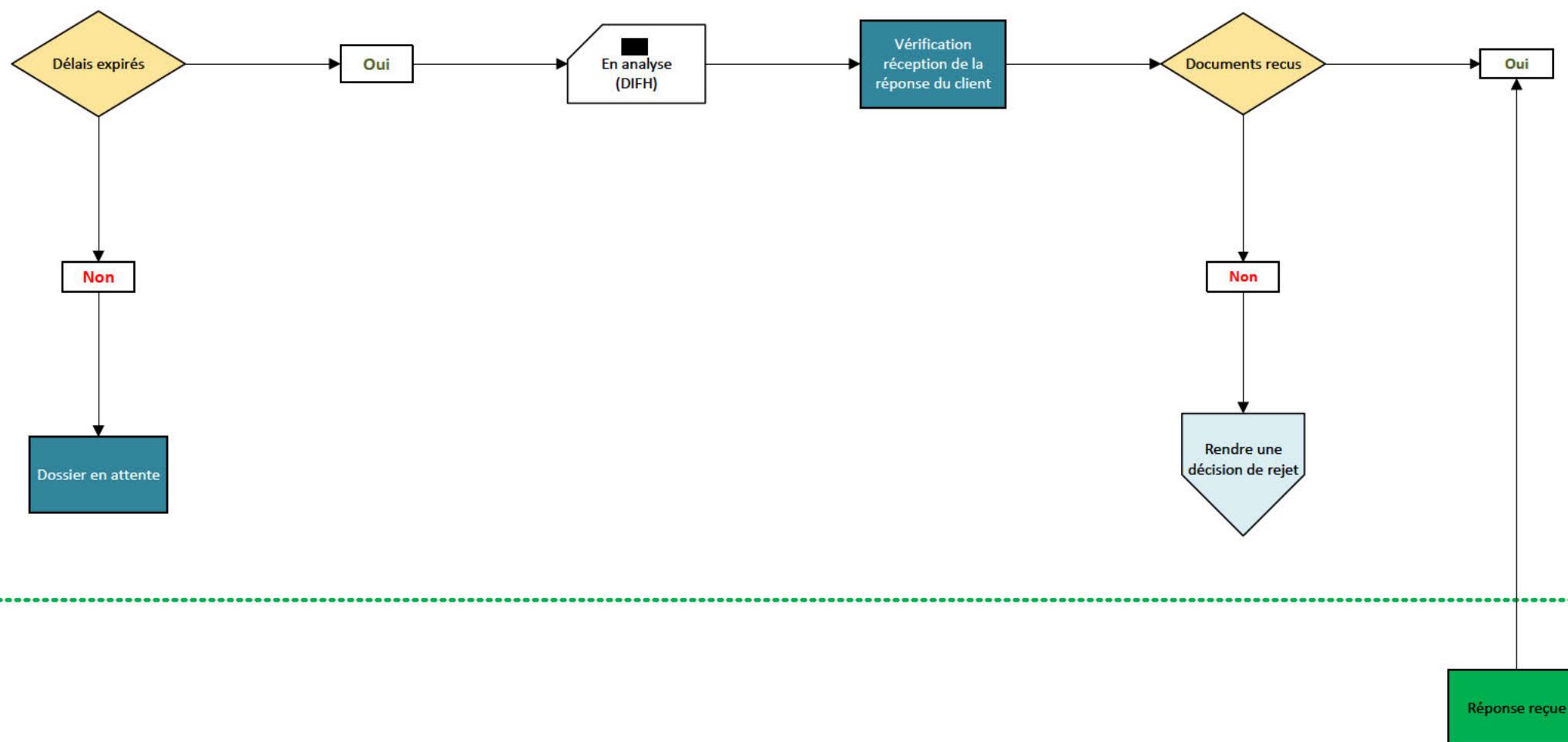
Client



Légende







DIH

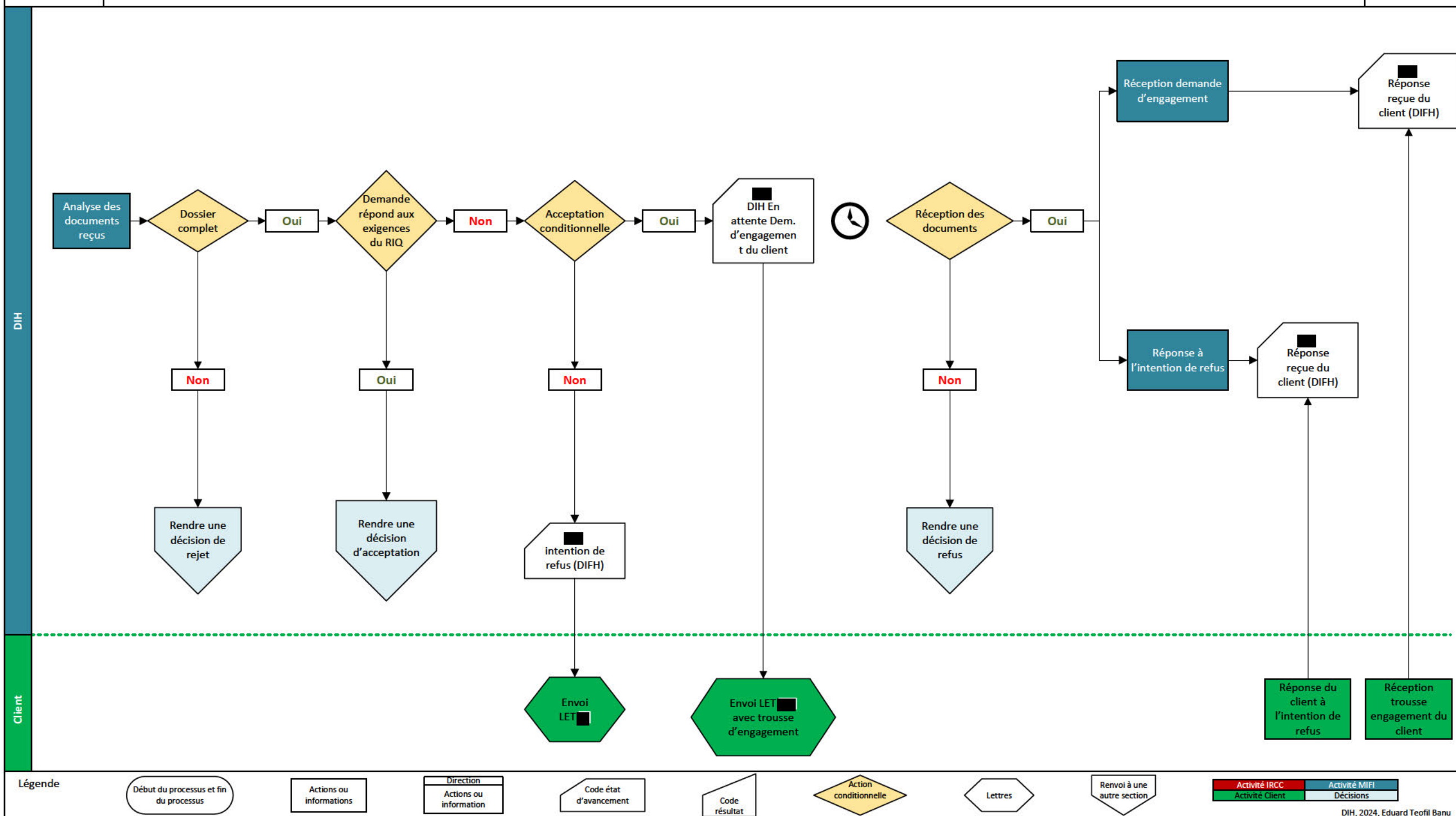
Client

Légende

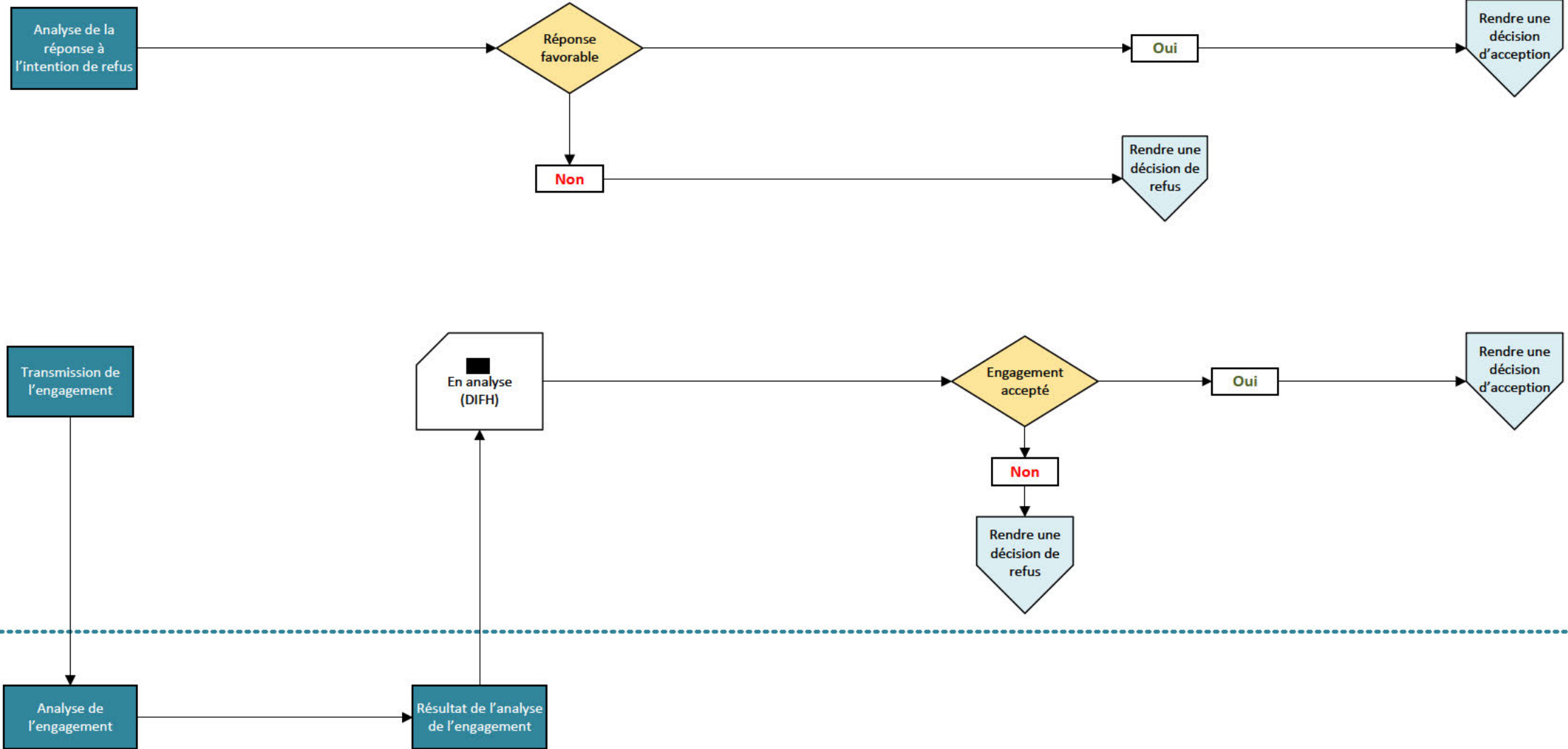
Début du processus et fin
du processusActions ou
informationsDirection
Actions ou
informationCode état
d'avancementCode
résultatAction
conditionnelle

Lettres

Renvoi à une
autre sectionActivité IRCC
Activité ClientActivité MIFI
Décisions



Analyse d'une demande avec engagement



Légende



Décision

CAI

AASE

Client

Rendre une
décision
d'acceptation

■
Demande
acceptée

■
Acceptation -
règlement

Envoi
LET ■
avec CSQ

Rendre une
décision de refus

■
Demande
refusée

■
Refus, règlement
(Grille de
sélection)

LET ■

Rendre une
décision de rejet

■
Demande
rejetée

■
Rejet - documents
non fournis

LET ■

■
Rejet - documents
faux ou trompeurs

LET ■

■
Fermeture du
dossier - ouvert
par erreur

■
Fermeture du
dossier - visa RP
émis

Légende

Début du processus et fin
du processus

Actions ou
informations

Direction
Actions ou
information

Code état
d'avancement

Code
résultat

Action
conditionnelle

Lettres

Renvoi à une
autre section

Activité IRCC
Activité Client

Activité MIFI
Décisions